

iut
de **BORDEAUX**

RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



ASSOCIATION SPORT
EMPLOI

LE DISPOSITIF **AVI** ACCOMPAGNEMENT **VERS L'IUT**

Financement
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine



Université de Bordeaux
PUSG – IUT de Bordeaux
35 avenue Abadie
33072 Bordeaux Bastide



Sport Emploi - Floirac
4 avenue Camille Pelletan
33270 Floirac

Vos interlocuteurs permanents

▪ À SPORT EMPLOI

M^{me} Marie Jacqueline JOLY PLETAN : Présidente de Sport Emploi

M^{me} Éliane FOSSÉ : Administratrice

M. Jean TRILLO : Porteur du projet

▪ À l'IUT

M^{me} Dominique DEBLAINE : Responsable pédagogique de la formation

M^{me} Véronique MARCELIN : Responsable administrative (général)

M^{me} Geneviève MARTIN : Responsable administrative (financement)

Critères - Conditions

- Recrutement de 20 candidats
- Jeunes sans emploi de niveau IV (Bac validé ou non)
- Obligation d'avoir une entreprise d'accueil
- Les étudiants ont le statut de stagiaires de la formation professionnelle
- Possibilité de financement par Docapost

Modalité de la mise en œuvre

■ Par Sport Emploi

- Sélection des candidats
- Aide à la recherche d'une entreprise d'accueil (lieu de stage)
- Présentation à l'IUT des candidats sélectionnés

■ Par l'IUT

- Recrutement final sur dossier et avec entretien

Planning Recrutement Sport Emploi

- Du 17 au 28 juin → 1° pré-sélection de motivation
- Du 1^{er} au 12 juillet → Séquences sportives
- Du 15 au 19 juillet → Délibération pour la pré-sélection
- À partir du 22 juillet → Résultats et mise en œuvre du dossier administratif
- Avant le 31 juillet → Remise du dossier administratif complet
- 2 septembre → Rentrée à Sport Emploi**

Planning Recrutement IUT

- Du 8 au 11 octobre → Étude des dossiers de candidature
- 16 octobre → Envoi des convocations pour entretien
- Du 22 au 26 octobre → Entretiens de recrutement
- 6 novembre → Envoi des résultats
- 7 novembre → Visite de l'IUT
- 12 novembre → Rentrée à l'IUT**

Principe de la formation

Formation sur 10 mois dès que la sélection est effectuée

- 2 mois à l'association Sport Emploi - de septembre à mi-novembre
- 8 mois à l'IUT et en entreprise - du 12 novembre 2019 au 19 juin 2020
 - à l'IUT : lundi, mardi, mercredi – Sport le mercredi après-midi
 - en entreprise : jeudi et vendredi + 4 semaines pleines

Principe du stage

Le stage est primordial - Il donne accès à la formation

Il s'agit d'un stagiaire qui suit la formation théorique à l'IUT et non d'un étudiant qui suit un stage

Son objectif

- confronter théorie et pratique
- comprendre le monde du travail (répondre aux exigences de l'entreprise, s'impliquer...)
- découvrir l'entreprise et les métiers commerciaux
- s'immerger dans le monde de l'entreprise (implication, obligations, professionnalisme...)
- participer au fonctionnement de l'entreprise (missions, diverses réalisations pour l'entreprise...)

Son évaluation

- Rédaction d'un rapport d'une quinzaine de pages. Évalué, noté.
- Évaluation par l'entreprise (fiche d'évaluation envoyée à l'IUT)

Planning de la formation - 500h entreprise / 500h IUT

iut de BORDEAUX		DU Accompagnement vers l'IUT (DU AVI)		RÉGION Nouvelle-Aquitaine							
500h Entreprise / 500h IUT											
2019				2020							
sept	oct	nov	déc	janv	févr	mars	avr	mai	juin		
01 dim	01 mar	01 ven	01 dim	01 mer	01 sam	01 dim	01 mer	01 ven	01 lun	23	
02 lun	02 mer	02 sam	02 lun	02 jeu	02 dim	02 lun	02 jeu	02 sam	02 mar		
03 mar	03 jeu	03 dim	03 mar	03 ven	03 lun	03 mar	03 ven	03 dim	03 mer		
04 mer	04 ven	04 lun	04 mer	04 sam	04 mar	04 mer	04 sam	04 lun	04 jeu		
05 jeu	05 sam	05 mar	05 jeu	05 ven	05 dim	05 mer	05 jeu	05 dim	05 mar		
06 ven	06 dim	06 mer	06 ven	06 lun	06 jeu	06 ven	06 lun	06 mer	06 sam		
07 sam	07 lun	07 jeu	07 sam	07 mar	07 ven	07 sam	07 mar	07 jeu	07 dim		
08 dim	08 mar	08 ven	08 dim	08 mer	08 sam	08 dim	08 mer	08 ven	08 lun	24	
09 lun	09 mer	09 sam	09 lun	09 jeu	09 dim	09 lun	09 jeu	09 sam	09 mar		
10 mar	10 jeu	10 dim	10 mar	10 ven	10 lun	10 mar	10 ven	10 dim	10 mer		
11 mer	11 ven	11 lun	11 mer	11 sam	11 mar	11 mer	11 sam	11 lun	11 jeu		
12 jeu	12 sam	12 mar	12 jeu	12 dim	12 mer	12 jeu	12 dim	12 mar	12 ven		
13 ven	13 dim	13 mer	13 ven	13 lun	13 jeu	13 ven	13 lun	13 mer	13 sam		
14 sam	14 lun	14 jeu	14 sam	14 mar	14 ven	14 sam	14 mar	14 jeu	14 dim		
15 dim	15 mar	15 ven	15 dim	15 mer	15 sam	15 dim	15 mer	15 ven	15 lun	25	
16 lun	16 mer	16 sam	16 lun	16 jeu	16 dim	16 lun	16 jeu	16 sam	16 mar		
17 mar	17 jeu	17 dim	17 mar	17 ven	17 lun	17 mar	17 ven	17 dim	17 mer		
18 mer	18 ven	18 lun	18 mer	18 sam	18 mar	18 mer	18 sam	18 lun	18 jeu		
19 jeu	19 sam	19 mar	19 jeu	19 dim	19 mer	19 jeu	19 dim	19 mar	19 ven	FIN	
20 ven	20 dim	20 mer	20 ven	20 lun	20 jeu	20 ven	20 lun	20 mer	20 sam		
21 sam	21 lun	21 jeu	21 sam	21 mar	21 ven	21 sam	21 mar	21 jeu	21 dim		
22 dim	22 mar	22 ven	22 dim	22 mer	22 sam	22 dim	22 mer	22 ven	22 lun	26	
23 lun	23 mer	23 sam	23 lun	23 jeu	23 dim	23 lun	23 jeu	23 sam	23 mar		
24 mar	24 jeu	24 dim	24 mar	24 ven	24 lun	24 mar	24 ven	24 dim	24 mer		
25 mer	25 ven	25 lun	25 mer	25 sam	25 mar	25 mer	25 sam	25 lun	25 jeu		
26 jeu	26 sam	26 mar	26 jeu	26 dim	26 mer	26 jeu	26 dim	26 mar	26 ven		
27 ven	27 dim	27 mer	27 ven	27 lun	27 jeu	27 ven	27 lun	27 mer	27 sam		
28 sam	28 lun	28 jeu	28 sam	28 mar	28 ven	28 sam	28 mar	28 jeu	28 dim		
29 dim	29 mar	29 ven	29 dim	29 mer	29 sam	29 dim	29 mer	29 ven	29 lun	27	
30 lun	30 mer	30 ven	30 lun	30 jeu	30 mar	30 lun	30 jeu	30 sam	30 mar		
31 mar	31 jeu	31 dim	31 mar	31 ven	31 mar	31 dim	31 mar	31 dim	31 mar		

 Période Sport Emploi	 Période entreprise	 Congés
 Sport - 13 séances	 Période de cours IUT	 Weekends & jours fériés

- Période Sport Emploi
- Période de cours IUT & Sport mercredi après-midi
- Période entreprise
- Congés
- Weekends & jours fériés

Moments importants

PPP

- 11-12 janvier : 1° moment-clé du PPP
- 30-31 mars : 2° moment-clé du PPP
- 11-12 mai : 3° moment-clé du PPP

PARCOURSUP

Préparation des dossiers

- décembre : Réunir les notes des années précédentes
- mi-janvier : Ouverture Parcoursup. Relever les informations à fournir

Obtention d'informations pour poursuite d'études

- mars : Forum des Métiers
- mars : Journée Portes Ouvertes

Inscription sur le site Parcoursup

- février-mars : Inscription Parcoursup. Elaboration dossiers/formations
- début avril : Finalisation Parcoursup. Validation des vœux et dossiers

Entretiens de recrutement

- mi-avril : Entraînement entretiens de recrutement
- de fin avril à juin (*selon formations*) : Période recrutements IUT & BTS

Les 2 objectifs de la formation AVI

■ 1° Objectif : Obtention du Diplôme Universitaire - DU AVI

- Remise à niveau
- Préparation au Diplôme Universitaire Accompagnement Vers l'IUT (DU AVI)

■ 2° Objectif : Intégrer un département de l'IUT ou un BTS

❖ Pour les départements de l'IUT

- Présentation des étudiants aux entretiens de recrutement des différents départements de l'IUT de Bordeaux.
Audition par les jurys.
Possibilité donc d'intégrer un département de l'IUT selon les résultats des auditions.
- **MAIS**, pour être auditionnés, les étudiants doivent respecter :
 - le processus **Parcoursup**
 - les **consignes des dossiers** demandés par les formations des différents départements
 - sinon ils ne seront pas auditionnés
- Les résultats dépendent des jurys de recrutement.
Ils décident si vous intégrez la formation demandée ou non.
Votre avantage est que, si vous avez bien respecté les consignes d'inscription et de dossier, vous êtes auditionnés, contrairement aux autres candidats qui peuvent ne pas être auditionnés

❖ Pour les BTS

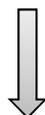
- Les candidats font leur demande en suivant les instructions des différents BTS.

Poursuites d'études envisageables

Départements de l'IUT de Bordeaux

et

**BTS en Région Aquitaine
et autres Régions**



À BORDEAUX

CJ - Carrières Juridiques
GEA - Gestion des Entreprises et de l'Administration
GLT - Gestion Logistique et Transports
TC - Techniques de Commercialisation

À PERIGUEUX

CS - Carrières Sociales

À AGEN

GACO - Gestion Administrative et Commerciale des Organisations

Selon les départements la formation peut se faire :

En Formation Initiale (DUT en 2 ans)
En Alternance (DUT en 2 ans)
En Formation Continue (DUT en 1 an)

Situation pédagogique

- Méthodologie, pédagogie de gestion de travail
- Remise à niveau
- Préparation à la construction d'un **Projet Professionnel Personnel**
- Diagnostic des capacités individuelles
- Bilans individualisés
- Contrôle des connaissances : Contrôle continu
Modalités établies par chaque enseignant

Matières enseignées

Anglais

Compatibilité

Connaissance de l'entreprise

Droit

Français. Expression écrite et orale

Informatique

Logistique

Marketing

Mathématiques

Méthodologie

Outils quantitatifs pour la gestion et le commerce

Projet tuteuré (Forum Métiers – Journée Portes Ouvertes)

Simulation de gestion

Sport

IMPÉRATIFS

■ Présence obligatoire :

- aux cours
- au sport
- en entreprise
- aux contrôles de connaissance (devoirs sur table et oraux)

■ Toute absence non justifiée est pénalisée (retenues sur financement)

■ Tout retard non justifié est pénalisé (3 retards non justifiés = 1 absence non justifiée)

■ Exclusion : en cas de non-respect du règlement et des obligations de présence

■ Contrôle des connaissances : tout travail non remis = « zéro »

(sauf un justificatif qui permet de planifier un rattrapage)

Consignes absences et retards

- **Téléphoner le jour même de son absence :**
 - au secrétariat prévenir de son absence en cours, en sport ou en entreprise
 - à l'entreprise
- **Envoyer aussitôt un mail au secrétariat avec le certificat médical**
- Si un travail est à rendre le jour de son absence, l'envoyer par mail à l'enseignant.e ou au secrétariat
- Les retards sont systématiquement notés, par l'enseignant.e, sur la feuille de présence
- 3 retards non justifiés = 1 absence injustifiée (justification à l'appréciation de l'enseignant.e)

Des questions ?

